

## CHANTIER D'ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

### PLAN D'ACTION – 2012-2013

#### ➤ Méthode de priorisation des sites

Des dizaines de milliers d'hectares de plantations et de peuplements naturels éduqués sont susceptibles d'être traités en éclaircie commerciale dans le Bas-Saint-Laurent au cours des prochaines années. Selon leurs caractéristiques forestières, leur localisation et leur facilité d'accès, tous les sites ne présentent pas le même intérêt. L'élaboration d'une grille de classification des sites susceptibles d'être traités en éclaircie commerciale permettra de cibler les plus propices. Pour les sites les moins appropriés, le scénario sylvicole pourrait être révisé ou leur fonction prioritaire modifiée.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 1)	PARTENAIRES POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer le potentiel d'éclaircie commerciale en forêt publique (incluant les TPI) et en forêt privée</li> <li>• Produire une grille décisionnelle de priorisation des sites               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Caractéristiques de la forêt (âge, IQS, etc.)</li> <li>– Localisation + utilisation du territoire</li> <li>– Tenure</li> <li>– Fonction prioritaire (production ligneuse, réduction des écarts avec la forêt naturelle, etc.)</li> <li>– Superficie</li> <li>– Accessibilité (voirie)</li> <li>– Coûts anticipés</li> <li>– Proximité et disponibilité de la main-d'œuvre</li> <li>– Valeur des produits</li> <li>– TBE</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Colliger l'ensemble de l'information disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt publique : DGR MRNF</li> <li>• Forêt privée : Agence de mise en valeur des forêts privées</li> <li>• DGR MRNF</li> <li>• CRÉ</li> <li>• DRF MRNF</li> <li>• DAEF MRNF</li> <li>• CRFH UQAR</li> <li>• Industriels forestiers</li> <li>• Intervenants fauniques</li> <li>• Agence de mise en valeur des forêts privées</li> <li>• Entreprises sylvicoles</li> </ul>

➤ **Optimisation des méthodes sylvicoles**

En fonction des caractéristiques forestières et des objectifs d'aménagement de chaque site, des méthodes sylvicoles différentes pourraient être utilisées de façon à optimiser les effets forestiers, économiques et environnementaux des traitements d'éclaircie commerciale.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 1)	PARTENAIRES POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des méthodes sylvicoles opérationnelles adaptées aux caractéristiques de chaque site et aux objectifs d'aménagement en utilisant une approche par objectifs et résultats plutôt qu'une approche normative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et définir les différentes méthodes reconnues pour la réalisation des éclaircies commerciales</li> <li>• Produire un tableau des avantages et inconvénients de chaque méthode</li> <li>• Déterminer les meilleures méthodes sylvicoles à utiliser en fonction des objectifs et des coûts</li> <li>• Amorcer l'expérimentation des méthodes sylvicoles permettant de s'orienter vers une plus grande naturalité de la forêt, tenant compte des habitats fauniques et qualité des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DRF</li> <li>• CRFH UQAR</li> <li>• DEX MRNF</li> <li>• FP Innovations (FÉRIC)</li> <li>• MRNF</li> <li>• Agence de mise en valeur des forêts privées</li> <li>• Entreprises sylvicoles</li> <li>• Industriels forestiers</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amorcer la restauration des caractéristiques naturelles de la forêt sur certains sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une stratégie de déploiement de l'intégration progressive des nouvelles connaissances au PAFI dans les exercices de planification.</li> <li>• Intégrer les conclusions du Plan de restauration au Chantier d'éclaircie du BSL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRFH UQAR</li> <li>• DRF</li> <li>• FP Innovation</li> <li>• DGR MRNF</li> <li>• Entreprises sylvicoles</li> <li>• Industriels forestiers</li> </ul>

➤ **Réalisation des travaux d'éclaircie commerciale**

Il faudra s'assurer que le Chantier d'éclaircie commerciale disposera des budgets nécessaires à la réalisation des éclaircies commerciales et à l'entretien du réseau routier. Il faudra également que la planification du Chantier intègre les orientations de la SADP, les objectifs du PRDIRT et les préoccupations des intervenants du milieu émises aux tables de GIRT. Finalement, les activités prévues au Chantier devront être intégrées dans la planification tactique et opérationnelle du MRNF..

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 1)	PARTENAIRES POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer des budgets nécessaires pour réaliser les travaux d'éclaircie commerciale sur plusieurs années tant en forêt publique qu'en forêt privée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier les travaux d'éclaircie commerciale pour les cinq prochaines années en intégrant les objectifs des différents plans (SADP, PRDIRT) et les préoccupations des intervenants du milieu émises aux tables de GIRT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DGR MRNF</li> <li>• MRNF</li> <li>• Agence de mise en valeur des forêts privées</li> <li>• Industriels forestiers</li> <li>• Entreprises sylvicoles</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer d'une voirie optimale pour accéder aux sites à traiter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une stratégie de planification de la voirie visant à optimiser le réseau et à réduire les coûts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DGR MRNF</li> <li>• FP Innovation (FÉRIC)</li> <li>• Industriels forestiers</li> <li>• Entreprises sylvicoles</li> </ul>

➤ **Main-d'œuvre**

Pour que les travaux soient réalisés dans les délais prescrits par la pratique sylvicole, et qu'ils soient de bonne qualité, il faudra attirer la main-d'œuvre vers ce secteur d'activité et s'assurer qu'elle reçoive une formation adéquate. On entend par main-d'œuvre, autant les travailleurs manuels que les opérateurs de machinerie. Il faudra favoriser la mécanisation pour diminuer les coûts d'opération des éclaircies commerciales.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 1)	PARTENAIRES POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer d'avoir une main-d'œuvre qualifiée suffisante pour exécuter les travaux d'éclaircie commerciale manuels et mécanisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer les besoins en main-d'œuvre</li> <li>• Évaluer la disponibilité de la main-d'œuvre en travaux sylvicoles</li> <li>• Financer la réalisation d'éclaircie commerciale sur plusieurs années afin de sécuriser la main-d'œuvre à long terme</li> <li>• Supporter les institutions d'enseignement pour le recrutement de candidats</li> <li>• Accélérer le processus de reconnaissance des acquis des candidats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier</li> <li>• Maisons d'enseignement</li> <li>• Emploi Québec</li> <li>• Entreprises sylvicoles</li> <li>• Rexforêt</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intéresser des entreprises en travaux d'aménagement à l'exécution des éclaircies commerciales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître le potentiel d'éclaircie commerciale aux entrepreneurs</li> <li>• Octroyer des contrats pluriannuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRÉ</li> <li>• MRNF</li> <li>• Agence de mise en valeur des forêts privées</li> </ul>

➤ **Mécanisation**

Étant donné les superficies à traiter, la main-d'œuvre disponible et les impératifs financiers et économiques, la récolte mécanisée à grande échelle devra être développée. Les besoins devront être définis et il faudra s'assurer d'utiliser la machinerie adéquate.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 1)	PARTENAIRES POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir la machinerie adéquate (type et quantité) pour réaliser les travaux d'éclaircie commerciale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les besoins en termes de type de machinerie en fonction des objectifs qu'on poursuit (expérimentation)</li> <li>• Réaliser un inventaire de la machinerie disponible dans la région</li> <li>• Garantir des superficies à traiter sur plusieurs années pour assurer la rentabilité des entrepreneurs</li> <li>• Faire un bilan de ce qui s'est fait depuis 5 ans dans le programme PIS et en forêt privée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FP Innovations (FÉRIC)</li> <li>• DGR MRNF</li> <li>• Fabricants de machinerie forestière</li> <li>• MDEIE</li> <li>• DEC</li> <li>• Forêt Québec</li> <li>• Industriels forestiers</li> <li>• Institutions d'enseignement</li> <li>• Agence de mise en valeur des forêts privées</li> <li>• Rexforêt</li> <li>• Emploi Québec</li> </ul>

➤ **Commercialisation**

Plus les produits fabriqués à partir des éclaircies commerciales auront un prix élevé sur les marchés, plus la chaîne de valeur sera rentable. Il est primordial d'élaborer une stratégie régionale de commercialisation des produits du bois qui permettra d'obtenir la plus grande valeur pour la fibre récoltée.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 1)	PARTENAIRES POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une stratégie régionale innovante de commercialisation des produits du bois qui permettra à la région de se distinguer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les besoins et les exigences des marchés actuels et futurs</li> <li>• Créer des maillages entre les industriels de première et ceux de seconde et troisième transformation de la région</li> <li>• Promouvoir le matériau bois pour maximiser son utilisation</li> <li>• Faire connaître la disponibilité des volumes</li> <li>• Évaluation des volumes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DDIPF MRNF</li> <li>• CRÉ</li> <li>• MDEIE</li> <li>• QWEB</li> <li>• CORPEX</li> <li>• Entreprises de transformation</li> <li>• Créneau ACCORD Écoconstruction</li> <li>• SEREX</li> <li>• DGR</li> <li>• Agence de l'efficacité énergétique</li> <li>• Syndicat des producteurs forestiers</li> </ul>

➤ **Transformation**

Le bois issu des éclaircies commerciales doit être utilisé de façon optimale par l'industrie forestière régionale. Le bois qui sera récolté devra être quantifié et qualifié afin d'en avoir la meilleure connaissance possible. Le façonnage, le tri et la distribution de la fibre devront être optimisés.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 1)	PARTENAIRES POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que le bois issu des éclaircies commerciales soit transformable de façon optimale par des entreprises de la région en place ou à venir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quantifier et qualifier le bois issu des différents types d'éclaircie commerciale (essence, diamètre, résistance, etc.)-Faire un sondage auprès du groupe Lebel</li> <li>• Qualifier ce que la structure industrielle en place est en mesure d'utiliser<sup>2</sup> économiquement parmi les bois issus des éclaircies commerciales<sup>2</sup></li> <li>• Optimiser et organiser la distribution et le tri du bois qui sera récolté en fonction des demandes des différentes usines<sup>2</sup></li> <li>• Analyse économique en fonction du panier de produits par type d'éclaircie<sup>2</sup></li> <li>• Faire un bilan des ventes de bois issu du PIS depuis 2007, ratio pâte-sciage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises de transformation</li> <li>• SEREX</li> <li>• FP Innovations (Forintek)</li> <li>• DDIPF MRNF</li> <li>• MDEIE</li> <li>• DEC</li> <li>• Agence de mise en valeur des forêts privées</li> <li>• DGR</li> <li>• Rexforêt</li> </ul>

➤ **Communication**

Étant donné la portée du Chantier d'éclaircie commerciale, ses facettes multiples et le grand nombre d'intervenants impliqués, un plan de communication devra être élaboré.

OBJECTIF	ACTIONS À COURT TERME (AN 1)	PARTENAIRES POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre un plan de communication afin de s'assurer de la mobilisation à long terme de l'ensemble des participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser et informer les intervenants sur l'importance et les enjeux du chantier d'éclaircie commerciale</li> <li>• Faire connaître les volumes issus des éclaircies commerciales qui seront disponibles aux industriels et susciter leur intérêt à transformer ces volumes</li> <li>• Développer un outil de communication simple pour diffuser l'état d'avancement de la mise en oeuvre et les résultats du chantier (documentation disponible, programmation, agenda, etc.),</li> <li>• Rédaction rapport annuel 2012-2013</li> <li>• Préparation - Colloque 2013<sup>1</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRÉ</li> <li>• DGR MRNF</li> <li>• Forêt Québec</li> </ul>
Élaborer une stratégie de transfert de connaissances vers les autres régions	Aucune action pour l'an 1	



➤ **Coordination des travaux**

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 1)	PARTENAIRES POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner les travaux des différents comités de travail et assurer la concertation entre les différents intervenants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Embaucher une personne dédiée à la gérance du projet</li> <li>• Mettre en place un groupe de coordination assurant la mise en œuvre et le suivi du plan d'action ainsi que le lien entre les intervenants</li> <li>• Mettre en place un comité aviseur dont le rôle sera de définir les moyens pour atteindre les objectifs du plan d'action annuel</li> <li>• Identifier les besoins à plusieurs niveaux (budget, financement, marché, priorités, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRÉ</li> <li>• MRNF</li> <li>• Agence de mise en valeur des forêts privées</li> <li>• Industriels forestiers</li> <li>• Organismes de recherche</li> </ul>